

Programme de la formation au métier de Comportementaliste Équin



Formatrice principale : Lisa KUPET

Contact pédagogique et administratif : Lisa KUPET

06.31.85.82.85

contact@senstaure.fr

Intervenants : Léa MEYER, Emilie TETREAU, Morgane PICHOT, Tiago NETO

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant exercer le métier de comportementaliste équin et acquérir les connaissances scientifiques, les capacités d'analyse et les compétences pratiques nécessaires à l'accompagnement des équidés et de leurs propriétaires.

Elle est notamment destinée :

- aux personnes en projet de création ou de reconversion professionnelle dans le domaine du comportement équin ;
- aux professionnels du secteur équin souhaitant compléter ou approfondir leurs compétences ;
- aux personnes disposant déjà d'une expérience significative auprès des équidés et souhaitant structurer leur pratique dans un cadre scientifique, éthique et professionnel.

La formation implique un travail régulier auprès d'équidés et la participation à des observations, manipulations, entretiens et bilans comportementaux supervisés. L'admission est donc soumise à l'étude du parcours, des motivations et de l'expérience du candidat afin de vérifier l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

PRÉREQUIS

L'entrée en formation nécessite :

- d'être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4, ou de justifier d'un niveau équivalent ;
- de disposer d'une expérience régulière auprès des équidés permettant d'évoluer à leurs côtés et de participer aux activités pratiques dans des conditions adaptées de sécurité ;
- de maîtriser suffisamment l'expression écrite et la compréhension de documents pour organiser des informations, mobiliser des connaissances et construire une argumentation structurée.

DURÉE ET HORAIRES

La formation comporte 308 heures, réparties entre :

- 160 heures de formation à distance, sous la forme de modules e-learning
- 140 heures de formation en présentiel, réparties sur 20 jours
- 8 heures d'évaluation finale

La formation est organisée en quatre modules avec pour chaque module :

- 30 à 50 heures de formation à distance ;
- 35 heures de formation en présentiel, soit 5 journées de 7 heures.

Organisation du e-learning

Au début de chaque module, le participant accède aux contenus pédagogiques à distance du module en cours.

Les contenus sont suivis en autonomie, selon le rythme et l'organisation du participant, pendant la période prévue au calendrier pédagogique. L'ensemble des séquences e-learning et des activités obligatoires du module doit être réalisé avant la session présentielle correspondante.

Le participant doit donc organiser sa progression afin d'avoir acquis les connaissances théoriques nécessaires à leur mobilisation lors des études de cas, observations, exercices pratiques et mises en situation proposés en présentiel.

L'accès au module suivant est organisé selon le calendrier défini par l'organisme de formation. Ce fonctionnement est répété pour chacun des quatre modules.

Organisation du présentiel

Chaque module comprend une session de 5 jours consécutifs en présentiel, à raison de 7 heures de formation par jour, soit 35 heures.

Les horaires précis, dates et lieux de chaque session sont indiqués dans le calendrier de la formation et communiqués aux participants avant leur inscription définitive.

Calendrier de la formation

Module	Formation à distance		Formation en présentiel		Durée totale
	Durée	Ouverture des accès	Durée	Dates et Lieu	
Module 1	30h	08/02/27	35h	22/03/27 - 26/03/27	65h
				Loir-et-Cher (41)	
Module 2	50h	27/03/27	35h	31/05/27 - 04/06/27	85h
				Bas-Rhin (67)	
Module 3	50h	05/06/27	35h	13/09/27 - 17/09/27	85h
				Loir-et-Cher (41)	
Module 4	32h	18/09/27	33h	22/11/27 - 26/11/27	65h
				Bas-Rhin (67)	
Evaluation finale	6h	13/12/27	2h	26/11/27	8h
		Distanciel		Bas-Rhin (67)	
Total					308h

Les journées de formation se déroulent de 9 h à 12 h et de 13 à 17 h, soit 7 heures de formation par jour.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation mobilise des contenus e-learning, des apports théoriques, des analyses d'articles scientifiques, des études de cas, des analyses de vidéos, des observations structurées d'équidés, des exercices pratiques, des entretiens avec des propriétaires, des bilans comportementaux supervisés, des travaux individuels et collectifs ainsi que des temps d'analyse réflexive.

Les mises en situation sont organisées en groupes restreints. Les participants alternent différents rôles afin de conduire les activités, d'observer les pratiques de leurs pairs, de recueillir des données et de participer aux analyses collectives.

MODALITÉS DE SUIVI DU E-LEARNING

La progression dans les contenus à distance est suivie au moyen des données de connexion, de l'achèvement des séquences, des activités obligatoires et des évaluations intégrées à la plateforme.

Une assistance pédagogique et technique est accessible pendant toute la durée du parcours selon les modalités communiquées aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de questionnaires de connaissances, d'analyses d'articles, d'études de cas, d'observations structurées, de mises en situation pratiques, d'entretiens supervisés et de productions écrites.

L'évaluation finale comprend un contrôle des connaissances, une étude de cas et la réalisation d'un bilan comportemental filmé accompagné des productions professionnelles demandées. Les modalités détaillées, les critères d'évaluation et les conditions de validation sont communiqués aux candidats avant leur inscription définitive.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec vous et à travers un questionnaire les différents aménagements et adaptations que nous pouvons mettre en œuvre pour favoriser votre apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre référente handicap Léa Meyer par téléphone au 06 36 93 70 62 ou par mail à contact@senstaure.fr.

LIEU

Les sessions en présentiel sont organisées sur deux sites :

- **Modules 1** : alentours de Morée, département du Loir-et-Cher (41), en région Centre-Val de Loire

- **Module 3** : alentours de Onzain, département du Loir-et-Cher (41), en région Centre-Val de Loire
- **Modules 2 et 4** : alentours de Krautergersheim, département du Bas-Rhin (67), en région Grand Est

Les adresses exactes, les conditions d'accès et les informations pratiques propres à chaque site sont communiquées aux participants avant leur inscription définitive.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation peut se faire à l'initiative du participant ou, le cas échéant, de son employeur.

L'admission à la formation est soumise à l'étude du dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un exercice écrit d'analyse argumentée d'un article scientifique.

Une réponse est adressée au candidat dans un délai maximal de 7 jours ouvrés suivant la réception d'un dossier complet.

Pour la session 2027 :

- date limite de **dépôt des candidatures : 17 janvier 2027**, sous réserve des places disponibles
- ouverture des **accès** au premier module **e-learning : 8 février 2027**
- **session présentielle** du premier module : à partir du **22 mars 2027**

Les participants disposent ainsi de 6 semaines pour réaliser les 30 heures de formation à distance et les activités obligatoires précédant la première session en présentiel.

L'inscription devient définitive après validation de la candidature, accomplissement des formalités administratives et respect du délai de rétractation applicable.

Toute demande reçue après la date limite pourra être étudiée à titre exceptionnel, sous réserve des places disponibles et de la possibilité réelle pour le candidat d'achever les activités obligatoires avant le début du présentiel.

TARIFS

5800 € net de taxes

TVA non applicable dans le cadre de l'exonération prévue à l'article 261, 4, 4° a du Code général des impôts.

Le tarif indiqué correspond au coût total de la formation.

Des possibilités de paiement échelonné sont proposées aux participants finançant personnellement leur formation. Les modalités détaillées sont communiquées au candidat avant son inscription définitive et précisées dans le contrat de formation.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix de la formation et restent à la charge du participant.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CGV

Le règlement intérieur, les conditions générales de vente ainsi que les modalités contractuelles applicables à la formation sont transmis au participant avant son inscription définitive et sont accessibles sur le site de Sens'Taure.



Objectifs

Objectif général

Former des professionnels capables d'analyser les comportements d'un équidé dans leur contexte individuel, environnemental et relationnel, puis de concevoir et conduire un accompagnement individualisé du binôme humain-équidé, dans le respect du bien-être animal, de la sécurité des personnes et des limites du champ professionnel.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Définir le rôle, les missions, le cadre juridique et les limites professionnelles du comportementaliste équin.
2. Mobiliser les connaissances scientifiques relatives à la biologie, à l'éthologie, à la cognition, aux émotions et aux apprentissages des équidés.
3. Observer et décrire les comportements d'un équidé selon une méthode structurée, en distinguant les faits observés des interprétations.
4. Évaluer les conditions de vie, les ressources, l'état corporel et les facteurs environnementaux susceptibles d'influencer le comportement et le bien-être de l'équidé.
5. Repérer les indicateurs comportementaux ou posturaux susceptibles de signaler une douleur, un inconfort ou une atteinte médicale afin d'orienter le propriétaire vers le professionnel compétent.
6. Conduire un entretien avec le propriétaire afin de recueillir et d'organiser les informations nécessaires à l'analyse de la situation.
7. Construire et hiérarchiser des hypothèses comportementales selon une approche plurifactorielle.

- 8.** Réaliser et restituer un bilan comportemental en exposant les observations, les hypothèses, les incertitudes, les recommandations et les éventuelles orientations professionnelles.
- 9.** Concevoir un protocole d'accompagnement comportemental individualisé, progressif, mesurable et compatible avec les besoins de l'équidé et les capacités du propriétaire.
- 10.** Conduire une séance de suivi, transmettre les modalités d'application du protocole au propriétaire et ajuster l'accompagnement en fonction de l'évolution du binôme.
- 11.** Coopérer avec les différents professionnels intervenant auprès de l'équidé dans le respect des limites de son champ de compétence.
- 12.** Structurer, gérer et développer une activité de comportementaliste équin conforme aux obligations juridiques, administratives, scientifiques, éthiques et déontologiques.



Parcours pédagogique

Module 1 — Construire son cadre scientifique, éthique et professionnel

- ❖ Définition et délimitation du métier ;
- ❖ Cadre juridique et responsabilités professionnelles ;
- ❖ Ethique, bien-être et déontologie ;
- ❖ Épistémologie et analyse critique des connaissances ;
- ❖ Histoire et fondements de l'éthologie ;
- ❖ Distinction entre éthologie scientifique et courants équestres ;
- ❖ Premières méthodes d'observation ;
- ❖ Sécurité et aisance auprès des équidés.

Module 2 — Comprendre le cheval et les déterminants de son comportement

- ❖ Phylogenèse, domestication et développement ;
- ❖ Tempérament et personnalité ;
- ❖ Ethogramme et budget-temps ;
- ❖ Organisation sociale et prise de décision ;
- ❖ Perception sensorielle et cognition ;
- ❖ Emotions et physiologie du stress ;
- ❖ Mécanismes d'apprentissage ;
- ❖ Génétique, anatomie et locomotion ;
- ❖ Etat corporel, physiologie et besoins nutritionnels ;
- ❖ Approche et apprentissages pratiques auprès de différents équidés.

Module 3 — Analyser les causes d'un comportement

- ❖ Signaux d'inconfort et indicateurs de douleur ;
- ❖ Nociception et outils d'évaluation comportementale ;
- ❖ Etat corporel et éléments nécessitant une orientation vétérinaire ;
- ❖ Besoins physiologiques, alimentaires, sociaux et locomoteurs ;

- ❖ Influence de l'environnement et des conditions d'hébergement ;
- ❖ Facteurs émotionnels, sociaux et liés aux apprentissages ;
- ❖ Analyse plurifactorielle des comportements ;
- ❖ Observation de l'équidé, du groupe et de la structure ;
- ❖ Conduite de l'entretien avec le propriétaire ;
- ❖ Formulation et hiérarchisation des hypothèses ;
- ❖ Préparation du bilan comportemental.

Module 4 — Exercer comme comportementaliste équin

- ❖ Conduite complète du bilan comportemental ;
- ❖ Restitution des observations et hypothèses ;
- ❖ Rédaction du compte rendu ;
- ❖ Définition d'objectifs réalistes et mesurables ;
- ❖ Construction du protocole d'accompagnement ;
- ❖ Conduite et ajustement des séances de suivi ;
- ❖ Accompagnement du propriétaire ;
- ❖ Coopération interprofessionnelle ;
- ❖ Traçabilité, confidentialité et transmission des informations ;
- ❖ Limites professionnelles et décisions de réorientation ;
- ❖ Création, gestion et développement de l'activité ;
- ❖ Veille scientifique, réglementaire et professionnelle.

Chaque module associe une phase d'acquisition des connaissances à distance et 5 jours de formation en présentiel consacrés à leur mobilisation dans des études de cas, des observations, des mises en situation et des pratiques supervisées.